



## **VOICI LA CONSIDERATION DE L'AP ENVERS LE PERSONNEL DU CP BORG !**

Il y a pratiquement 2 ans, le CP BORG ainsi que les domiciles d'agents ont subi de nombreuses agressions extérieures !

Pour rappel, 10 véhicules de personnels brûlés, dont 3 sur le parking pénitentiaire dit « sécurisé » (non éclairé et non filmé) et 7 aux domiciles de collègues! Certains feux de véhicules se sont étendus aux habitations, avec enfants à l'intérieur ! Une écurie incendiée ! Des tags sur les murs des maisons. Des tags sur les murs d'enceinte de la prison, avec le nom et prénom de certains agents.

Une audience aura lieu au tribunal le mardi 17 mai 2022.  
Uniquement 2 familles seront concernées !

Il est INCOMPRÉHENSIBLE que l'ancien directeur, en sa qualité de chef d'établissement, ne se soit pas porté partie civile, alors que le CP BORG a subi des milliers d'euros de préjudices!  
En aurait-il été de même si les véhicules et maisons de la direction avaient été touchés ?  
En aurait-il été de même si les menaces sur les murs de la prison avaient été adressées à notre direction locale, régionale ou même nationale ?

**Mais ce qui nous choque le plus, pourquoi la DAP ne veut surtout pas que la directrice actuelle se porte partie civile et accède ainsi au dossier ???**

**A nos dirigeants, montrez l'exemple en vous portant partie civile ! Soyez impliqués à nos côtés ! Personne ne doit toucher aux agents ! Personne ne doit souiller nos murs !**

Où est l'Honneur dans tout ça !! Que devient la devise pénitentiaire « Honneur et discipline » ?

Est-ce que l'Administration Pénitentiaire a conscience des drames humains, psychologiques et matériels qu'ont subis les collègues ?

**Pour Fo Justice Corse, notre administration entière a failli !  
Fo Justice Corse exige une implication immédiate du directeur de l'administration dans ce dossier !**